

Règlement d'usage de l'outil

Objectif de l'outil

L'objectif de l'outil Co-click'eau est de permettre la création de scénarios de territoire sur la base d'un paramétrage technique réalisé par les utilisateurs (la matrice). La construction des scénarios se fait suivant la méthode de l'optimisation sous contraintes. Les scénarios sont évalués de façon multicritère sur la base d'indicateurs calculés par les utilisateurs dans le cadre du paramétrage technique. Les résultats des scénarios peuvent être visualisés sous forme de graphes et exportés sous forme de tableur.

I - Propriété

L'outil en ligne Co-click'eau, ci-après désigné par l'OUTIL, a été conçu par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) (Unité Mixte de Recherche (UMR) Agronomie Grignon en collaboration avec l'UMR Economie Publique), dans le cadre d'un programme de Recherche Action piloté par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) et financé par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) / Ecophyto.

II - Protection

L'OUTIL a fait l'objet d'un référencement auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP) sous sa version 1.0 au nom de l'INRA. Le numéro suivant lui a été attribué :
IDDN.FR.001.220013.000.R.P.2014.000.3010.

En cas de développement et d'évolution de l'OUTIL, l'INRA se réserve le droit de procéder au référencement auprès de l'APP de nouvelles versions qui viendront se substituer à la version 1.0.

L'OUTIL, en qualité de logiciel, fait l'objet d'une protection définie par l'article L.112.-2 du Code de la Propriété Intellectuelle.

La dénomination « Co-click'eau », ci-après désignée par la MARQUE, a fait l'objet d'un dépôt de marque communautaire au nom de l'INRA, enregistrée sous le n°012132668 pour les classes 9, 42 et 44.

III - Conditions d'utilisation de l'OUTIL

L'utilisation de l'OUTIL se fait en ligne à l'adresse : <http://coclickeau.webistem.com>

L'utilisation de l'OUTIL est gratuite mais elle est soumise à une demande de login et de mot de passe auprès de l'administrateur de l'OUTIL. La demande de login et mot de passe vaut acceptation des conditions d'engagement suivantes.

1. Informations à fournir pour l'ouverture d'un compte :

Pour ouvrir un compte, l'utilisateur doit fournir les informations suivantes :

- a. Prénom et Nom
- b. Mail
- c. Numéro de département dans lequel l'OUTIL va être utilisé, et si possible le nom du ou des captages pour lesquels l'utilisateur souhaite utiliser l'OUTIL₁. Si le choix du/des captages n'est pas encore réalisé, l'administrateur s'engage à vous créer une AAC fictive ou un territoire virtuel. Si l'OUTIL est destiné à être utilisé sur un territoire autre qu'un captage (Parc naturel régional par exemple), l'utilisateur doit le préciser.

2. Diffusion des résultats des scénarios

Les résultats des scénarios produits par l'OUTIL peuvent être diffusés par l'utilisateur sous réserve :

- a. D'expliquer d'où proviennent les résultats de la matrice utilisée dans les scénarios (s'il s'agit d'une expertise collective, avec quels experts ? Quelles données expérimentales ?)
- b. D'expliquer la procédure de validation de la matrice.
- c. De rendre accessible sur demande le contenu de la matrice.
- d. De partager avec l'INRA (laurence.guichard@grignon.inra.fr) d'éventuels bugs de l'OUTIL et de développements souhaitables, l'OUTIL étant sous contrat de maintenance corrective.

IV – Gestion des données personnelles

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion au présent Règlement d'usage et pour accéder à l'utilisation de l'OUTIL. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'administrateur de l'OUTIL. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : laurence.guichard@grignon.inra.fr

V – Conditions d'utilisation de la MARQUE

Les utilisateurs de l'OUTIL s'engagent à utiliser la MARQUE à chaque présentation des résultats issus de l'OUTIL.

Les utilisateurs de l'OUTIL ne sont pas autorisés à utiliser la MARQUE en dehors des présentations susvisées.

De même, les utilisateurs s'engagent à :

- ne plus utiliser la MARQUE, de quelque façon que ce soit, dès lors que la qualité d'utilisateur leur aura été retirée.
- ne pas procéder, directement ou par personne interposée, au dépôt de la MARQUE dans d'autres classes de produits et/ou de services en France et à l'étranger
- ne pas procéder, directement ou par personne interposée, au dépôt en France ou à l'étranger d'une marque, dans quelque classe que ce soit, dont les caractéristiques verbales ou graphiques pourraient induire une confusion dans l'esprit du public avec la MARQUE.

La déchéance, le rejet ou le non-renouvellement de la MARQUE entraîne la résiliation du droit d'utiliser ladite MARQUE par les utilisateurs de l'OUTIL.

VI - Exploitation commerciale de l'OUTIL et la MARQUE

L'OUTIL et/ou la MARQUE ne peuvent faire l'objet d'une exploitation commerciale par un utilisateur ou tout tiers sans y avoir été préalablement et expressément autorisé par l'INRA, selon des conditions à négocier.

VII - Responsabilité de l'INRA

L'attribution d'un login et mode de passe permet d'utiliser l'OUTIL sans limitation, à l'exception de toute utilisation commerciale, sous votre propre responsabilité, les concepteurs et les propriétaires de l'OUTIL ne pouvant être tenus pour responsables des résultats obtenus.

L'OUTIL étant sous contrat de maintenance corrective, l'INRA ne peut garantir l'absence d'interruption de service de l'OUTIL. Ces interruptions devraient néanmoins être exceptionnelles.

L'INRA s'engage à ne pas diffuser les données des matrices ou des scénarios, ni à les utiliser sans accord des créateurs des matrices.

En cas de non-respect des conditions précitées par un utilisateur, l'INRA s'autorise le droit de supprimer le compte de cet utilisateur.

VIII – Défenses des droits de Propriété Intellectuelle

En cas d'infraction, d'emploi abusif ou frauduleux de l'OUTIL et/ou de la MARQUE, qu'il soit le fait d'un utilisateur ou d'un tiers, l'INRA est seul habilité à décider des éventuelles actions à entreprendre pour défendre ses droits. Il aura seul autorité pour engager toute procédure judiciaire ou non visant à défendre l'OUTIL et/ou la MARQUE.

XI – Résiliation

La résiliation du présent Règlement d'Usage entraîne de plein droit la résiliation du droit d'usage de l'OUTIL et de la MARQUE.